



Extrait du ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

<http://pouruneconstituante.fr/spip.php?article735>

La République des soumis

- Communiqués-Actualité-Soutiens - Communiqués -



Date de mise en ligne : mercredi 3 juillet 2013

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

La solidarité gouvernementale est un principe nécessaire pour le bon fonctionnement des institutions. Encore faut-il, ici comme en d'autres domaines, et surtout après le limogeage de Delphine Batho, s'entendre sur le sens des mots.

Être solidaire, c'est être conscient et responsable. Ce n'est pas être soumis sans esprit critique à des directives sur lesquelles on n'a aucune prise.

La solidarité gouvernementale doit se construire au travers d'un débat entre les membres du gouvernement, débat qui mène à un accord. C'est alors qu'un ministre reste ou pas au gouvernement, parce qu'il a pu choisir.

Telle est la règle républicaine. Mais tel n'est pas le fonctionnement actuel des institutions. Le cadre général dans lequel doit s'insérer le budget national est défini par Bruxelles, les modalités d'application par Bercy. Le ministre n'a alors plus qu'à s'incliner, en bon vassal du présidentielisme.

Ainsi, ce qu'on appelle solidarité n'est qu'un appel à la discipline la plus primitive. Les ministres ne sont que les fonctionnaires du système. Le gouvernement, dépouillé de toute souveraineté quant aux décisions économiques, exerce par contre sa souveraineté sur les élus du peuple. Ne cherchant aucunement à les consulter sérieusement sur ces questions, il se borne, lui aussi, à exiger leur « solidarité ». Comment s'étonner alors que les citoyens ne se sentent plus représentés ?